



## **Accueil de Loisirs**

(Agréement DDJSCP 089ORG0291)

Rue des Bleuets

89290 VENOT

☎07.83.27.01.92

Pole animation : ✉ [accueil.marmousets@gmail.com](mailto:accueil.marmousets@gmail.com)

Direction : [direction.marmousets89@gmail.com](mailto:direction.marmousets89@gmail.com)

Facebook et Instagram : [accueil des marmousets](#)

Site : <https://www.accueildesmarmousets.com/>

Document mis à jour le 15 juillet 2026

Fondée en 1989, L'Association des Marmousets a pour objectif d'accueillir tous les enfants de 3 à 14 ans, avant et après le temps scolaire, résidents sur la commune de Venoy et ses environs.

Soutenue et gérée par des parents volontaires et motivés, l'Association est toujours en appétit de nouveaux projets. Pour cela elle fait appel à des professionnels de l'animation afin de proposer des activités adaptées aux besoins et à l'âge de vos enfants. Mettant un point d'honneur sur la participation des familles au sein de la structure, l'Association est ouverte à toutes propositions de projets, n'hésitez pas à nous démarcher...



## Fonctionnement de la structure

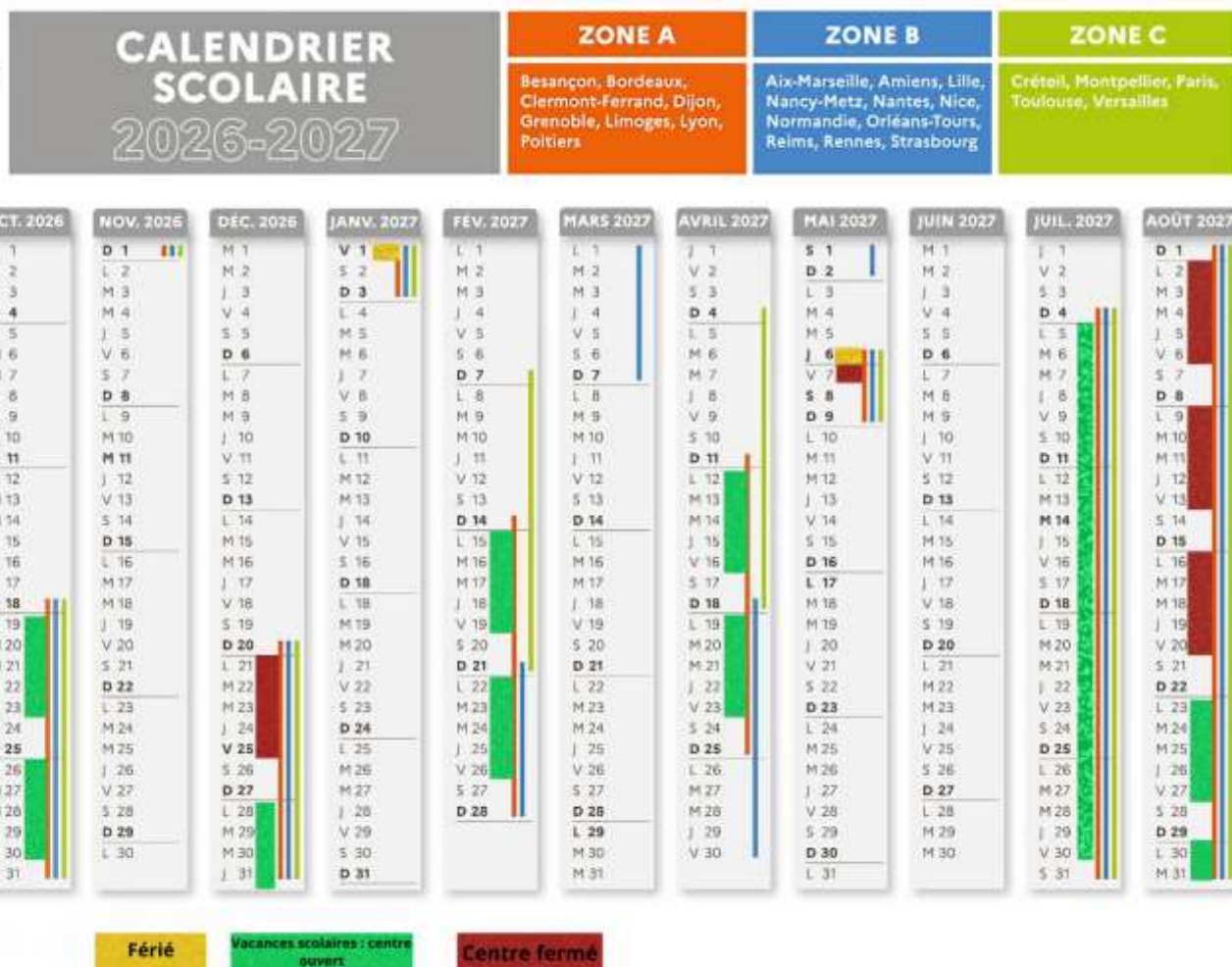
### 1. TEMPS D'ACCUEILS ET HORAIRES

L'Accueil des Marmousets est ouvert toute l'année\* afin de proposer différents temps d'accueil, avant et après le temps scolaire.

| SERVICES PROPOSES                                    | JOURS                                     | HORAIRES D'OUVERTURE | TEMPS D'ACCUEIL                                                                                |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Accueil périscolaire (avant et après l'école)</b> | Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi           | 7h20/8h20            | À tout moment                                                                                  |
|                                                      | Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi           | 16h15/19h00          | À tout moment                                                                                  |
| <b>Accueil du Mercredi</b>                           | Mercredi                                  | 7h20 /19h            | 7h20 – 9h30<br>11h30 à 12h (avant le repas)<br>13h30 - 14h (après le repas)<br>A partir de 17h |
| <b>Vacances scolaires</b>                            | Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi | 7h20 - 19h           | 7h20 – 9h30<br>11h30 à 12h (avant le repas)<br>13h30 - 14h (après le repas)<br>A partir de 17h |

## Planning des fermetures du centre 2026 -2027

Le centre de loisirs fermera ses portes  
 Vacances de Noël : du 21 au 25 décembre et le 1 janvier,  
 Pont de l'Ascension : le vendredi 7 mai  
 Vacances d'été : Du 2 au 20 août inclus



### Les événements des Marmousets (du 1/09/2026 au 31/08/2027)

30 Octobre : Soirée Halloween, Pôle Périscolaire  
 27 Novembre : Assemblée générale des Marmousets, Salle des Joinchères  
 15 Janvier 2027 : Galette des rois, Salle du Conseil  
 20 Mars 2027 : Soirée Presque Parfaite, Salle des Joinchères  
 5 juin : Olympiades, Héliosport  
 9 Juillet : La Boom des Marmousets, Pôle Périscolaire

| JOURNÉE TYPE MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES        |                                                           |
|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| 7h20 /9H30                                         | Accueil/jeux libres -<br>9h15 Collation (non obligatoire) |
| 9h30/10h30 (Petits)<br>9h30/11h (Moyens/Grands)    | Activités par groupe                                      |
| 10h30/12h (Petits)<br>11h/12h (Moyens/Grands)      | Jeux libres                                               |
| 12h/13h30                                          | Accueil - Repas                                           |
| 13h30/14h                                          | Accueil                                                   |
| 13h30/15h (Petits)<br>13h30/14h30 ( Moyens-Grands) | Sieste/temps calme<br>Temps calme                         |
| 15h/16h (Petits)<br>14h30/16h (Moyens /Grands)     | Activités par groupe                                      |
| 16h/17h                                            | Gouter                                                    |
| 17h/19h                                            | Accueil/jeux libres                                       |

#### Informations et consignes :

✓ Les parents sont invités à respecter les horaires d'accueil et de ne pas emmener et/ou venir chercher leur enfant avant et/ou après les horaires indiqués.

En cas de retard, merci de contacter le centre de loisirs au 07.83.27.01.92 .

✓ Pour une question de sécurité, les parents sont tenus d'emmener et de venir récupérer leur enfant au centre de loisirs. L'enfant ne peut venir ou partir seul sauf sur validation de la direction ou sur autorisation écrite de la famille.

✓ Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de signaler votre venue en utilisant la sonnette prévue à cet effet (à gauche de la porte principale extérieure).  
Il se peut que l'équipe soit en animation, n'hésitez pas à vous présenter en entrant dans le bâtiment.

✓ Sauf sur demande particulière et validation de la direction, une personne mineure n'est pas autorisée à récupérer un enfant au centre de loisirs. (Frères, sœurs, amis)

✓ Lors du départ de l'enfant, merci de le signaler auprès de l'équipe d'animation.  
Seules les personnes autorisées, pourront récupérer l'enfant.

Une pièce d'identité pourra être demandée à toute personne venant récupérer l'enfant, s'il ne s'agit pas des responsables légaux. Aucune personne de l'équipe ne laissera partir l'enfant sans autorisation parentale.

- ✓ Sur le temps des mercredis et vacances scolaires, l'accueil des enfants se fait en demi-journée avec ou sans repas ou en journée complète avec ou sans repas :

### Nos services

---

#### ❖ **Accueil périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi**

---

- **Le matin ( 7h20/8h20 )** : Les enfants sont accueillis de façon échelonnée , à partir de 7h20 jusqu'à 8h20, l'entrée en classe. Une heure entamée, est une heure due .  
Les animateurs d'accueil ( ATSEM) accompagnent les enfants de maternelles directement dans leurs classes respectives  
Pour les CP au CM2 , ils vont directement dans la cour de l'école où ils sont accueillis par leurs professeurs .  
Durant ce temps d'accueil, les enfants ont possibilité de jouer en « jeux libres » : jeux de société, coloriage, lecture, dinette...ou tout simplement se reposer. Ce fonctionnement permet ainsi de respecter le rythme des enfants, déjà très soutenu.

**Arrivée de l'enfant** : Le parent devra accompagner l'enfant jusqu'à la porte d'entrée.

Une sonnette est disponible en haut à gauche de la porte pour signaler son arrivée.

Un animateur sera là pour l'accueillir, faire le relais avec le parent et notifier le départ de l'enfant sur la feuille d'appel prévue.

**Le soir : (16h15/19h)** Le départ des enfants se fait de manière échelonnée de 16h15 à 19h. Une heure entamée, est une heure due.

Les enfants sont récupérés par l'équipe d'animation après le temps de l'école à 16h15.

Chaque groupe a un animateur référent : PETITS =maternelles \_MOYENS =CP /CE1/CE2 \_ GRANDS = CM1 CM2.

A l'issue de l'accueil après l'école, un gouter équilibré est distribué aux enfants .

De 17h à 18h, les enfants sont répartis par groupe d'âge (PETITS/MOYENS/GRANDS) afin de leur proposer différentes activités : manuelles, sportives, ludiques ou autre...(planning affiché dans le hall du périscolaire)

Un animateur est présent à l'accueil afin de visualiser le départ des enfants.

Les parents doivent se présenter à l'accueil du périscolaire pour signaler son arrivée et le départ de l'enfant concerné.

#### **Départ de l'enfant** :

Se présenter à l'entrée du Pôle périscolaire pour annoncer son arrivée.

Une sonnette est disponible en haut à gauche de la porte pour signaler son arrivée.

Un animateur sera là pour l'accueillir, faire le relais avec le parent et notifier le départ de l'enfant sur la feuille d'appel prévue.

---

#### ❖ **Accueil extrascolaire : Mercredi et vacances scolaires**

---

- Sur le temps du mercredi et des vacances scolaires, les enfants ont possibilité de venir en journée, ou en demi-journée avec ou sans repas.



Les différents temps d'accueil à respecter :

Matin : de 7h20 à 9h.

Midi : arrivée et départ entre 11h45 et 12h

Après-midi : départ et arrivée entre 13h30 et 14h

Soir : départ entre 17h et 19h

Selon les activités, le centre peut demander aux familles d'emmener l'enfant plus tôt (sorties, animation)

En cas d'arrivée au départ en dehors de ces horaires, vous rapprocher de l'équipe d'animation ou contacter le centre 07.83.27.01.92

### Accueil des groupes :

Tous les enfants sont accueillis dans le centre de loisirs, soit dans le bâtiment du pôle périscolaire entre 7h20 et 9h .

A l'issue de la collation chaque groupe( PETITS- MOYENS- GRANDS ) se dispersent dans les salles selon les activités prévues : pôle périscolaire, alvéole primaire, alvéole maternelle, salle motricité, salle média héliosport ....

Une salle dédiée et aménagée pour la sieste des plus petits est disponible dans le bâtiment de l'école maternelle

Les espaces seront aménagés selon les activités et l'âge des enfants : espace lecture, dinette, construction, dessin....

Pour les ateliers cuisinent les enfants utilisent la salle de cantine.

### Déroulé de la journée :

Pour tous les enfants, après l'accueil, vers 9h15, une collation (jus d'orange, fruits...) leur sera proposée.

Pour les enfants qui n'ont pas déjeuné, les parents ont possibilités de leur donner un goûter. Pour une question d'équilibre alimentaire, le centre ne fournira pas de gâteaux, sauf cas exceptionnels.

Pendant ce temps de collation, l'équipe d'animation expliquera le déroulement de la journée aux enfants, qui seront ensuite répartis par groupe d'âge et par activités.

Sur les temps du matin et de l'après-midi les animateurs seront sources de proposition sur les activités mises en place.

Pour ces temps d'activités, nous souhaitons proposer une très grande diversité d'activités (manuelles, sportives, culturelles, grand jeu, sortie éducative...).

Nous garderons toutefois à l'esprit notre volonté d'amener l'enfant à être source de proposition des activités futures dans le but de mettre en place des projets d'enfants. Pour cela, les animateurs devront être capables d'accompagner les enfants à réaliser leurs projets.

Nous profiterons du temps du midi et du goûter, pour faire un temps de bilan d'activité. Pour mener à bien ces temps de bilan, l'équipe éducative devra mettre en place des outils de bilan adaptés aux enfants de tout âge.

Dans un souci de construction sociale pour l'enfant, il nous sera possible et évident de mélanger les différentes tranches d'âge pour certaines activités. Ce choix s'explique par le fait de responsabiliser les plus grands et de permettre aux plus petits de pouvoir se mélanger aux autres, afin d'élargir les possibilités d'activités proposées.

Les familles sont tenues de respecter au maximum les horaires d'accueil : départ à partir de 17h, sauf cas exceptionnel, dans ce cas merci de prévenir la direction.

### ***Répartition des groupes :***

- **Groupe des PETITS** Petite Section , Moyenne Section et Grande Section

Deux dates pour une matinée d'adaptation sont prévues pour les futurs PS ( juillet et aout) sur demande

- **Groupe des MOYENS** : CP et CE1 – Sur la semaine avant la rentrée scolaire , les futurs CP sont considérés en tant que moyens

- **Groupe des GRANDS** ( CE2 CM1 et CM2 - Sur la semaine avant la rentrée scolaire les futurs CE2 sont considérés en tant que grands

Lors de leur 1 année au collège (6 -ème ), les enfants peuvent être accueillis au centre de loisirs ( selon les places disponibles ) .

Pour toute la période de présence de votre enfant, merci de le munir d'un sac à dos avec une bouteille d'eau ou d'une gourde (nominative), une casquette/ou chapeau, de la crème solaire et de son doudou (si l'enfant en a besoin) .

Votre enfant va participer à des activités sportives, merci donc de l'habiller en conséquence : Tenue confortable et baskets fermées

PAS DE CLAQUETTES

### **Les plannings d'activités :**

Sur chaque période de vacances et les mercredis un planning d'activité est proposé aux enfants et aux parents. Un thème sera proposé aux enfants, il servira de fil conducteur pour toutes les activités mises en place durant les vacances. Toutes les sorties proposées seront en lien avec la thématique choisie.

Ce planning sera un planning de référence établi par l'équipe d'animation selon aussi les retours et les idées des enfants .

Le planning sera susceptible d'être modifié en fonction des possibilités météorologiques, mais aussi selon les envies des enfants.

Le centre de loisirs étant un lieu où il est important de respecter l'envie et les besoins de l'enfant afin que l'enfant puisse être acteur de ces loisirs et s'épanouisse pleinement par le jeu.

Selon les activités ou les sorties organisées, un sms ou mail d'information sur l'organisation vous est transmis quelques jours à l'avance afin que vous puissiez vous organiser personnellement et questionner l'équipe pour un complément.

## **Informations aux parents**

**Arrivée de l'enfant** : Les parents devront accompagner l'enfant jusqu'à la porte d'entrée.

Une sonnette est disponible en haut à gauche de la porte pour signaler son arrivée.

Un animateur est présent à l'accueil afin de visualiser le départ des enfants. Les parents doivent se présenter à l'accueil du périscolaire pour signaler son arrivée et le départ de l'enfant concerné

**Départ de l'enfant** :

Se présenter à l'entrée du Pôle périscolaire pour annoncer son arrivée

Le parent devra attendre qu'un animateur vienne lui ouvrir.

Une sonnette est disponible en haut à gauche de la porte pour signaler son arrivée.

Un animateur est présent à l'accueil afin de visualiser le départ des enfants. Les parents doivent se présenter à l'accueil du périscolaire pour signaler son arrivée et le départ de l'enfant concerné

## 2. MODALITES D'INSCRIPTION

### ❖ Dossier inscription

---

Afin que votre enfant puisse participer aux différents temps d'accueil proposés par les Marmousets, *ACCUEIL PERISCOLAIRE, MERCREDI OU VACANCES SCOLAIRES*, vous devez être adhérent à l'association et posséder un accès au portail famille.

**Première demande :** Télécharger le document « nouveaux arrivant » téléchargeable sur le site [accueildesmarmousets.com](http://accueildesmarmousets.com).

Une fois le document reçu, votre fiche famille sera enregistrée informatiquement. Un lien vous sera envoyé par mail pour la création de votre code d'accès personnel.

En parallèle un deuxième mail avec toute la procédure à effectuer vous sera envoyé par la structure.

Une fois votre profil créé sur le portail famille, vous pourrez y renseigner toutes les informations liées à votre enfant et à votre foyer et effectuer les inscriptions selon vos besoins.

Tous les documents demandés, sont téléchargeables depuis l'espace famille.

**Pour les familles déjà adhérentes**, une mise à jour du dossier est obligatoire à chaque rentrée scolaire.

Cette mise à jour est à réaliser début juillet = un mail est envoyé par la structure pour vous le signaler.

Sans cette mise à jour, le renouvellement n'est pas valable.

Tous les documents demandés, sont téléchargeables depuis l'espace famille.

La direction étant responsable du suivi sanitaire des enfants, elle communique aux animateurs les informations nécessaires au bien-être de l'enfant.

Sans l'ensemble de ces informations et des documents demandés, le centre de loisirs ne pourra prendre en charge votre enfant.

Lors de votre inscription nous vous demandons d'être le plus précis possible, notamment sur la situation familiale ou les recommandations médicales concernant votre enfant, cela en va de sa sécurité.

Il est demandé la photocopie des pièces d'identités des parents/carte vitale et mutuelle. Ces éléments sont indispensables en cas d'urgences médicales pour l'intervention des médecins mais non obligatoires.

Sachez que sans ces documents, votre enfant ne pourra être pris en charge sans votre présence.

Pour tous changements en cours d'année, merci de le signaler à la direction.

Pour le bien-être de l'enfant, nous proposons une matinée d'adaptation, pour les enfants qui entrent en petite section sur le mois de juillet et le mois d'août (Se rapprocher de la direction).

La matinée d'adaptation se fait sur 1h30 environ. Nous demandons au parent d'accompagner l'enfant afin de découvrir ensemble ce nouveau lieu de vie et partager un moment avec l'équipe d'animation.

Durant cette immersion, l'enfant découvre les différents lieux, sous forme de jeu de piste. Un petit livret vous est fourni lors de votre arrivée par l'animatrice référente.

Afin de palier à l'embauche d'une personne supplémentaire sur cette matinée, la présence de votre enfant vous sera facturée en demi-journée selon votre coefficient familial.

**ATTENTION** pour fréquenter le centre de loisirs, votre enfant doit être propre = PAS DE COUCHES.

Les couches sont autorisées essentiellement sur le temps de la sieste. Merci de le signaler à l'équipe et d'apporter le change nécessaire

## ❖ **Inscriptions aux activités**

---

Toutes les inscriptions se font depuis le PORTAIL FAMILLE

### ➤ **Accueil Périscolaire (matin soir et mercredi)**

#### **Réservation et annulation**

Pour le lundi et le mercredi : vendredi avant 12h

Pour le mardi : dimanche avant 12h

Pour le jeudi : mardi avant 12h

Pour le vendredi : mercredi avant 12 h

Pour le mercredi, vous avez possibilité d'inscrire votre enfant à la journée, ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

En cas de non-respect du délai d'annulation, celui-ci vous sera facturé ( sauf urgence médicale ou familiale)

Le centre de loisirs se donne le droit de ne pas accueillir votre enfant si celui n'est pas inscrit 48 heures à l'avance.

Une inscription de dernière minute reste bien évidemment possible, sous réserve du nombre de place disponible (taux d'encadrement). Pour cela vous devez contacter directement un membre de l'équipe d'animation.

Sans confirmation verbale ou écrite, votre demande n'est pas valable

### ➤ **Accueil Vacances scolaires**

Un mail d'information est envoyé aux familles sur l'ouverture des inscriptions et la visibilité du programme d'activités, en moyenne 15 jours avant la période concernée.

Des mini séjours durant la période estivale sont organisés par la structure , en parallèle de l'activité du centre de loisirs .

Vous avez possibilité d'inscrire votre enfant à la journée, ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Vous avez possibilité d'inscrire votre enfant, directement en ligne via le site internet des Marmousets <https://www.accueildesmarmousets.com/> depuis l'onglet « portail familles »

ATTENTION Les places étant limitées, le centre de loisirs se donne le droit de ne pas accueillir votre enfant si celui n'est pas inscrit dans le délai imparti.

Toute annulation non faite dans le délai imparti vous sera facturée.

Une information sur le délai possible d'annulation vous sera transmise avec l'information de l'ouverture des inscriptions.

Une inscription de dernière minute reste bien évidemment possible, sous réserve du nombre de place disponible (taux d'encadrement).

## ❖ Facturation

---

La facturation se fait début du mois suivant votre consommation.

Exemple : présence janvier = facturée entre le 1 et 5 février

Les factures sont disponibles directement sur votre espace.

Un mail vous est envoyé pour vous prévenir de leur disponibilité. En cas de retard de paiement, votre accès aux inscriptions est bloqué. Il vous suffit de régulariser votre situation pour avoir de nouveau accès aux inscriptions. ( vous rapprocher de la ,direction)

Le règlement peut se faire directement depuis votre espace, par lien sécurisé.

En procédant par ce mode de règlement vous débloquent directement votre accès.

Vous pouvez régler jusqu'au 31 du mois depuis votre espace.

Moyens de règlement possible :

Virement bancaire (demander rib)

Chèques

Cesu

Chèques vacances ( papier)

Espaces

Attention le règlement doit se faire avant le 31 de chaque mois – sinon votre compte sera bloqué et vous ne pourriez plus effectuer de réservations.

Une note d'alerte vous sera signalée sur votre espace.

### **Informations :**

Durant l'accueil du soir, les mercredis et vacances scolaires, le goûter est compris dans la facturation.

En ce qui concerne les sorties organisées, aucun supplément n'est demandé aux familles. L'activité est comprise dans le prix de la journée.

Afin de

Une adhésion par famille et par an est demandée à chaque rentrée ( 1/09/N au 31/08/N) .

Elle contribue notamment aux frais de fonctionnement du site internet, de l'accès au portail familles , des frais du véhicule 9 places de l'association et des nombreux projets familles proposés durant l'année ( en dehors des activités du centre ) .

Elle vous sera demandée sur la première facture. Le tarif est disponible sur le site internet.

En cas de difficulté financière merci de vous rapprocher de la direction.

En cas de paiement tardif de plus de 2 mois, le centre se donne le droit de ne plus accueillir votre enfant.

Les tarifs peuvent être ré-évalués tous les ans à l'issue de l'Assemblée Générale de l'Association. Un mail d'informations est communiqué aux familles.

L'augmentation tient compte de l'évolution des services de l'association mais aussi des possibilités économiques des familles.

Les tarifs sont consultables sur le site <https://www.accueildesmarmousets.com/>.

Attention il y a un délai sur les possibilités de réservations ou d'annulations depuis le portail famille :

Toute absence non justifiée vous sera facturée.

L'annulation d'une journée de centre sur le temps des mercredis et des vacances scolaires selon le délai imparti

*Rappel :*

**Réservations**

- *Périscolaire matin soir et mercredi*  
*Pour le lundi et le mercredi : vendredi avant 12h*  
*Pour le mardi : dimanche avant 12h*  
*Jeudi : mardi avant 12h*  
*Vendredi : mercredi avant 12 h*

- *Vacances scolaires*  
*Selon dates transmises par la direction lors de l'ouverture des inscriptions*

**Annulations**

- *Périscolaire matin soir et mercredi*  
*Pour le lundi et le mercredi : vendredi avant 12h*  
*Pour le mardi : dimanche avant 12h*  
*Jeudi : mardi avant 12h*  
*Vendredi : mercredi avant 12 h*

- *Vacances scolaires*  
*Selon dates transmises par la direction lors de l'ouverture des inscriptions*

En cas d'absence vous avez possibilité de prévenir par mail, téléphone ou SMS .

Enfin, pour une question de savoir être, les parents sont invités à prévenir la direction ou l'équipe d'animation de toute absence imprévue.

En cas d'absence de dernière minute sur le temps du matin et du soir, mais prévenue de la part du parent, 1 seule heure vous sera facturée sur le créneau réservé.

**Absences non prévenues :**

En cas d'absence non prévenue et non justifiée, l'ensemble du créneau réservé sera facturé  
(Matin : 1 h / soir : 3h / Mercredis : l'ensemble de la réservation)

En ce qui concerne les inscriptions de dernière minute ou non effectuées (présence de l'enfant non renseignée au centre), une majoration est mise en place selon les conditions suivantes :

- Périscolaire matin soir Inscription de l'enfant « hors délai » = 1€ de majoration en plus du créneau réservé
- Présence de l'enfant « non prévenue » = 2 € de majoration en plus du créneau réservé
- Mercredi et vacances : Inscription de l'enfant « hors délai » = 2€ de majoration en plus du créneau réservé
- Présence ou absence de l'enfant « non prévenue » = 5 € de majoration en plus du créneau réservé

## ❖ **Retards**

---

Pour une question d'organisation, nous demandons aux familles de prévenir de tout retard, notamment quand une sortie est prévue. Le centre s'engage de son côté à respecter les horaires et de prévenir de tout changement.

En cas de retard des familles en dehors des horaires d'ouverture (19h) , une pénalité de 10 € sera facturée à la famille au bout de 15 min de retard .

La direction contactera les personnes habilitées à récupérer l'enfant.

En cas d'extrême urgence, si la situation l'oblige, la direction pourra prendre la décision d'emmener l'enfant au commissariat de police de la ville la plus proche.

### 3. LA VIE AU CENTRE

#### ❖ Tenue vestimentaire

---

Durant les différents temps d'activités, votre enfant va participer à de nombreuses activités sportives, artistiques ...

Il est donc important de prendre en considération le planning d'activités (affiché au centre), afin que votre enfant profite pleinement de sa journée : casquette/chapeau en cas de forte chaleur, tenue adaptée pour les activités sportives, tenue adaptée pour les ateliers peinture...

L'équipe d'animation met un point d'honneur sur le bien-être de votre enfant et votre aide ne sera que bénéfique.

Afin d'éviter les oublis ou la perte, merci de noter toutes les affaires au nom de votre enfant.

Pour les enfants qui sont sur le chemin de la propreté, merci de prévoir le change nécessaire pour la journée .

#### ❖ Le repas

---

L'association fait appel au fournisseur API RESTAURATION.

Les repas sont commandés le jeudi avant 10h pour les mercredis et 7 jours avant pour les vacances scolaires. Il est possible de faire une modification de dernière minute 48 heures avant. Au-delà de ce délai, les repas sont facturés à l'association et il n'est pas possible d'en commander en supplément. Merci donc de respecter le délai de réservation ou d'annulation.

Nous sommes livrés tous les jours. Les repas sont livrés froids et réchauffés par l'équipe encadrante selon un protocole demandé par le fournisseur.

Les menus sont consultables depuis le site.

En cas de régime alimentaire particulière ou PAI , merci de vous rapprocher de la direction.

Durant les vacances, le centre de loisirs peut- organiser des repas spécifiques : barbecue, pizzas, hamburgers ... Un mail d'information est envoyé alors aux familles.

Concernant les sorties, pour une question de simplicité et de goût de chacun, nous demandons aux familles de fournir le pique-nique. Le tarif de la journée reste inchangé afin de pallier aux différents frais de la journée, non facturés aux familles (transport, activités)

#### ❖ Le goûter

---

Un goûter simple et équilibré est proposé aux enfants, au cours de l'accueil périscolaire du soir et pendant les vacances scolaires.

Exemple : brioche, lait , fruit - pain, nutella, compote, eau

Le planning des gouters est consultable sur demande, affiché dans la cuisine

Afin de répondre à une demande des enfants, il est proposé un panel de goûters variés.

Selon l'organisation de la structure et la faisabilité , les enfants peuvent confectionner le goûter sur le temps des mercredis et des vacances scolaires, par petits groupe. « Projet Marmiton »

Cette réalisation se fait par groupe d'âge, selon un planning sur le temps « libre » de 11h à 12h.  
Le goûter est compris dans la facturation de l'accueil.

En cas de régime alimentaire particulière ou PAI , merci de vous rapprocher de la direction.

### ❖ Les règles de vie

---

En inscrivant leur enfant à l'Accueil des Marmousets, les parents reconnaissent partager les valeurs défendues par l'association et présentées dans les statuts et le projet éducatif du centre (disponible sur demande au bureau de la direction)

Durant les horaires d'accueil, l'enfant est placé sous l'autorité du personnel de l'Association et de toute personne ayant reçu délégation de cette dernière (intervenants extérieurs). Dans le cadre de sa prise en charge, l'enfant doit avoir un comportement respectueux à l'égard des autres enfants et du personnel encadrant. Il est tenu de respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition.

### ❖ Sanctions

---

En cas de non-respect de ces règles de vie, l'Association se réserve le droit d'appliquer des sanctions, allant d'un simple rappel au règlement à l'exclusion définitive de l'enfant. Avant toute application d'une sanction, les parents seront tenus informés par la direction de la nature des difficultés rencontrées.

Nous invitons les parents à se rapprocher de la direction en cas de problèmes rencontrés.

### ❖ Responsabilités

---

Les objets de valeurs ne sont pas recommandés au centre, afin d'éviter tout problème entre les enfants et une éventuelle casse, nous demandons aux enfants de ne pas les emmener au centre. De ce fait, l'Association et son personnel déclinent toute responsabilité liée à la dégradation ou le vol d'objets personnels commis en son enceinte.

## 4. L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation se compose :

D'une directrice diplômée BPJEPS ,d'une directrice adjointe et d'une équipe d'animateurs selon le nombre d'enfant accueillis

Du personnel de Mairie, est mis à disposition :

- *Trois Atsem* , animatrices sur le temps d'accueil du matin et du mercredis
- Une équipe d'agent de nettoyage qui nous accompagne tous au long de l'année pour le service restauration mais aussi pour l'entretien des locaux.

Le Trombinoscope est mis à jour à chaque rentrée et/ou chaque changement. Il est disponible sur le site et affiché directement au centre de loisirs.

Un personnel nécessaire à l'encadrement des différents temps d'activités proposés et au bien-être des enfants. (Selon taux d'encadrement de la DDJSCP).

Durant les période de dites « hautes », l'association fait appel à des animateurs intérimaires, saisonniers, des bénévoles et des stagiaires, embauchés selon la réglementation ( DDJCCP) .

Avec l'ensemble de son équipe, la direction propose des activités adaptées aux besoins et aux attentes du public accueilli.

Pour cela, elle se réfère au projet pédagogique du centre (consultable sur simple demande auprès de la directrice), établi avec l'équipe d'animation et validé par le bureau associatif.

La direction est responsable de l'ensemble de l'équipe d'animation. En son absence un animateur référent, prend ses responsabilités.

Les animateurs et l'ensemble du personnel, se doivent d'avoir une attitude exemplaire pendant le fonctionnement du centre. Ils s'interdisent notamment toute attitude nonchalante ou déplacée, utilisent un vocabulaire respectueux. Ils gardent toujours à l'esprit qu'ils ont un rôle éducatif, et mettent en œuvre les principes fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant.

En cas de comportement inapproprié d'un animateur, la direction du centre prendra les mesures qui s'imposent. Elle communiquera les faits au Président de l'association et au bureau de l'association qui pourront prendre, si nécessaire, des mesures disciplinaires à l'encontre du salarié.

## 5. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association des Marmousets est représentée par un conseil d'administration composé de 13 membres actifs , dont un bureau de 6 membres

- Un Président, Dylan Moreau
- Une vice-présidente, Marie Boulore
- Une trésorière, Mathilde ZACCARDI
- Une trésorière adjointe, Marion Bonnard
- Une secrétaire, Amélie Vandenabeele
- Une secrétaire adjointe, Célia Fauveau

La Présidence de l'Association est le responsable légal du centre. En accord avec le conseil d'administration et l'ensemble du bureau, Il a le pouvoir de décision.

Une assemblée générale est organisée chaque année pour ré élire le conseil d'administration

### Engagement des familles

En tant qu'adhérent vous vous engagez à respecter le règlement et le fonctionnement de l'association et cela dès votre 1ere demande d'inscription